

SUCCÈS DU BIOETHANOL : TOUS LES VOYANTS PASSENT AU VERT

Paris, le 29 janvier 2019 – 2018 a été une année record pour la filière française du bioéthanol qui dresse le bilan des volumes écoulés et des parts de marché de l'essence SP95-E10 et du Superéthanol-E85.

- Après la publication de l'arrêté d'homologation des boîtiers de conversion E85 fin 2017 et les premières homologations en 2018, le Superéthanol-E85 affiche une croissance record de ses volumes (+55% sur un an). Il est porté par un réseau de distribution qui atteint désormais 1106 stations-service (en progression de 133 sur un an).

- Toujours première essence de France, le SP 95-E10 poursuit son ascension avec une part de marché qui atteint 47% en décembre 2018.

Le Superéthanol-E85 connaît un succès éclatant avec une hausse de +55% de la consommation en 2018

L'année 2018 marque incontestablement un tournant dans l'histoire du bioéthanol ! Près de 183 millions de litres de Superéthanol-E85 ont été distribués par un réseau de plus de **1100 stations**, qui se développe de plus en plus (+11 stations par mois en moyenne). Grâce à l'homologation des premiers boîtiers de conversion E85, ce carburant « star » se développe de plus en plus vite. En l'espace d'une année seulement, **les volumes de Superéthanol-E85 ont augmenté de 55 %, au lieu de +23% l'année précédente**. Il atteint 2,3% du marché des essences en décembre 2018 (contre 1,3 % en décembre 2017).

Sylvain Demoures, Secrétaire général du SNPAA :

« Avec les homologations des boîtiers de conversion E85 obtenues en 2018, le Superéthanol-E85 a pu décoller et s'installer dans le quotidien des français. Cette année, le nombre de stations-service proposant de l'E85 progresse de 133 stations et dépasse les 1100 stations, soit plus de 12% des stations françaises renseignant le site prix-carburants.gouv.fr, sachant que les véhicules équipés de boîtiers flexfuel peuvent également s'approvisionner en essence dans 100% des stations. En 2019, nous attendons une augmentation encore plus grande, avec plusieurs centaines de stations supplémentaires. »

Les chiffres clefs du Superéthanol-E85 en 2018 :

- Une consommation de près de 183 millions de litres, **soit +55% par rapport à 2017** (contre +23% il y a un an) et **2,3% du marché des essences en décembre 2018 (1,7% sur l'année 2018)**.
- Un réseau de distribution toujours en forte croissance : plus de **1100 stations** recensées (soit une augmentation de 130 par rapport à fin 2017).
- **Plus de 50 000 utilisateurs** de l'application « Mes stations E85 » qui permet de connaître le prix de vente et de géolocaliser les stations qui distribuent du Superéthanol-E85.
- A fin janvier 2019, 3 fabricants de boîtiers E85 ont reçu au moins une homologation pour l'une des 8 catégories : Biomotors (3 catégories homologuées) ; FlexFuel Company (1 catégorie) et ARM Engineering (1 catégorie) - Détails sur www.infoe85.fr.

Le Superéthanol-E85 s'affiche également sur les réseaux sociaux. Créé il y a six mois, le compte Facebook « *Communauté Superéthanol E85-France* » rassemble déjà plus de 11 000 abonnés.

Le SP95-E10, première essence de France, se rapproche de la barre des 50% du marché des essences

Après une année 2017 marquée par la conquête de sa place de première essence de France, le SP95-E10 poursuit son ascension en 2018. Dans le contexte récent de hausse des prix des carburants, **sa part de marché annuelle progresse de 4,1 points en 2018 à 42,9 %, notamment grâce à son prix attractif (4 à 5 centimes moins cher que le SP95). En décembre 2018, cette part augmente sensiblement à 47 %, contre 29,9% pour le SP95.**

En décembre 2018, le SP95-E10 confirme sa position de leader dans chacune des 12 régions de l'hexagone.

Nicolas Kurtsoğlu, Responsable carburants au SNPAA précise :

« Après une année record pour la consommation de SP95-E10 en 2018, nous espérons dépasser fin 2019 les 50% de part de marché. Le SP95-E10 est présent partout en France, et les enseignes de la grande distribution accompagnent cette transition en remplaçant de plus en plus fréquemment le SP95 par le SP95-E10 dans leurs stations-services. »

Les immatriculations de véhicules essence très largement devant le diesel

Après leur première place historique en 2017, les immatriculations de véhicules neufs à motorisation essence sont toujours en très nette hausse en 2018. Avec une part 54,7% elles dépassent largement celle des véhicules diesel (38,9%). Ces parts atteignent même 55,8% de véhicules neufs essence pour les immatriculations de novembre 2018 contre 35,8% pour le diesel). La progression des véhicules hybrides essence avec 4,9% du marché en 2018 s'ajoute à celle des véhicules essence.

Les chiffres clés du SP95-E10 en 2018

- **42,9% de part de marché en 2019 contre 38,8% en 2017 soit + 4,1 points.** Près de 4 milliards de litres de SP95-E10 consommés, le volume le plus important de tous les pays européens. Une part de marché de 47% en décembre 2018 contre **41,6% en décembre 2017 (+5,4 points en un an).**
- **6228 stations fin 2018, soit 66% des stations les plus importantes, 377 stations de plus par rapport à fin 2017,** principalement en grande distribution (+270 stations).
- **98% du parc roulant** des véhicules essence est **compatible** (par rapport à 65% en 2009).

Le Superéthanol-E85, le carburant du pouvoir d'achat en 2019

Dans le contexte actuel, la filière du bioéthanol apporte des solutions pour améliorer le pouvoir d'achat des automobilistes et participe en même temps à la transition énergétique.

Pour l'année à venir, la filière bioéthanol prévoit une nette accélération de la croissance du réseau des stations E85, ainsi qu'une poursuite de la hausse de la consommation de l'E85.

Tout au long de l'année 2018, de nombreux automobilistes, distributeurs de carburants, et élus se sont intéressés au bioéthanol. Plusieurs régions ont déjà mis en place des aides financières à la conversion au bioéthanol, telles que la Région Grand Est, la région Sud -PACA ou encore les Hauts de France.

Un contexte réglementaire favorable

La forte progression en France des essences contenant de l'éthanol s'inscrit enfin dans un contexte réglementaire soucieux d'accélérer la décarbonation du secteur des transports :

- Au niveau européen la directive énergies renouvelables 2 a été adoptée en 2018, elle établit un objectif de 14% d'énergies renouvelables dans les transports à l'horizon 2030 ;
- Au niveau français, la loi de finances pour 2019 votée fin 2018 accroît l'objectif d'incorporation de biocarburants dans les essences de 7,5% en 2018 à 7,9% en 2019 puis 8,2% en 2020, tout en prenant en compte spécifiquement l'éthanol produits à partir de résidus.

Nicolas Rialland, Directeur des affaires publiques à la CGB déclare :

« L'année 2018 a été marquée par des décisions politiques fortes en France et dans l'Union européenne, qui confortent le choix d'un nombre croissant d'automobilistes d'utiliser des carburants plus respectueux de l'environnement et d'allier mobilité plus durable et pouvoir d'achat. Nous encourageons tous les décideurs publics (Etat, régions et collectivités) à poursuivre dans ce sens, de manière à ce que le bioéthanol puisse profiter à un nombre toujours plus grand d'automobilistes.

A NOTER :

La Collective du bioéthanol met en place le « Bioéthanol Data », un outil statistique qui permettra de suivre chaque trimestre l'évolution de la consommation des carburants SP95-E10 et Superéthanol-E85. La première édition du « Bioéthanol Data » est en pièce jointe de ce mail.

Bioéthanol : une filière française d'excellence

En France, le bioéthanol est produit à partir du sucre des betteraves, de l'amidon des céréales ou de résidus de leur transformation.

- Plus de 50 000 agriculteurs mobilisés chaque année,
- 300 000 hectares (1% de la surface agricole utile) concernés qui fournissent à la fois énergie et alimentation
- 16 sites de production dont 5 unités industrielles récentes d'envergure mondiale
- 9 000 emplois directs, indirects et induits.
- Le bioéthanol produit en France réduit de plus de 50% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à l'essence, soit 1 million de tonnes de CO2 économisées, ce qui représente 500 000 véhicules sans émission de CO2.

La France : premier producteur européen de bioéthanol avec 12Mhl dont 30% sont exportés dans l'UE.

Les 3 carburants phares de la filière bioéthanol : des solutions immédiates, accessibles et durables pour rouler plus vert et moins cher

1. Le SP95-E10 : un plus économique et écologique pour les Français

Le SP95-E10, l'essence contenant jusqu'à 10% de bioéthanol, est vendu en moyenne 4 à 5 centimes* moins cher que le SP95 dans une même station et encore davantage par rapport au SP98.

Ainsi, un plein de 50 litres d'essence SP95-E10, permet d'économiser près de 1,50 euros soit environ 70 €** sur l'année. Le SP95-E10 supporte 2,4 centimes de taxes carburant et TVA de moins que le SP95 car il contient un peu plus d'éthanol*** et donc est plus écologique : le bioéthanol français est produit entièrement à partir de plantes ou de résidus de leur transformation et économise plus de 50% de CO2 par rapport à l'essence.

Le SP95-E10 est disponible dans plus de 6228 stations-service fin 2018.

Il est compatible avec 98% des véhicules essence en circulation (vérifier sur www.E10.fr).

* Source www.prix-carburants.gouv.fr/ ** pour un plein de 50 litres par semaine.

*** Le SP95-E10 contient 1/3 de plus d'éthanol, en pur ou dans un dérivé, que le SP95

2. Le Superéthanol-E85 : pour rouler plus vert et moins cher !

Le Superéthanol-E85 est vendu en moyenne 0,68€ *par litre, soit un gain net moyen de 50 centimes par rapport au SP95 compte tenu de leurs consommations respectives au kilomètre.

Cela représente une économie moyenne de 500 euros pour 13 000 km parcourus.

Distribué dans plus de 1100 stations-service en France, *facilement localisables grâce à l'Appli « Mes stations E85 »*, le Superéthanol-E85 est utilisé dans les véhicules à technologie flex-fuel qui fonctionnent avec toutes les essences, dans le même réservoir.

* Source www.prix-carburants.gouv.fr

3. Le carburant ED95 : la nouvelle solution pour les professionnels des transports routiers

Composé de 95 % de bioéthanol et 5% d'additif pro-cétane (permettant la combustion par auto- inflammation du mélange), ce carburant est principalement destiné aux autobus et autocars, ainsi qu'aux camions de transport de marchandises.

Permettant de réduire de plus de 50% les émissions de CO2 par rapport au gazole et de plus de 70 % les émissions de particules en nombre, l'ED95 est autorisé à la mise à la consommation depuis l'arrêté du 19/1/2016.

Plus d'informations sur : www.bioethanolcarburant.com

CONTACT PRESSE : CORIOLINK

Lisa OMARA – 07.84.90.83.15 – lisa.omara@coriolink.com